Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord Arrondissement de Valenciennes Canton d'Anzin

OBJET:

DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

Date de la convocation Le 17 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Délibération rendue exécutoire transmise en Sous-Préfecture le

publice ou notifiée le Document Sértifié conforme, Le Mane,

REPUBLIQUE FRANCAISE

-2-2-2-2-2-2-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

-=-=-=-=-

Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2023

.=.=.=.=.=.

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Cinq Février à Neuf heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville — Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents: Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (Quitte la séance à 10h55), M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mmes Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE, Mme Virginie BERNUS (Quitte la séance à 10h22)

Excusés: M. Patrick LATOUCHE (Pouvoir à M. Didier MARMIGNON), Mmes Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ), Nathalie DELHAYE-REVEL (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Patricia DURIEUX (Pouvoir à M. Jean-Luc BULENS à partir de 10h55), Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Sandrine PONCHANT-CODET (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), M. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), M. Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Cédric LATOUCHE), Virginie BERNUS (Pouvoir à M. Jean-Luc FRERE).

Absents: Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances: Mme Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridicoadministratif;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'Article L. 2312-1 précisant qu'un débat sur les grandes orientations budgétaires de la Commune doit être organisé dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif par le Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Sublié le

Vu la Loi NOTRe (Nouvelle Or D' 10 1059-215902073-20230310-02 2023-DE A République) en date du 07 août 2015 et notamment l'article 107 complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Madame le Maire présente à l'Assemblée le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2023 de la Commune ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL;

OUI L'EXPOSÉ DE MADAME LE MAIRE;

APRES EN AVOIR DELIBERE;

APPROUVE le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2023 de la Commune ci-annexé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

C.LATOUCHE

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

D'orientation Budgétaire 2023



9

Ü

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

Sommaire

Contexte économique national Introduction –ce que dit la loi

Contexte économique et politique de la collectivité

Le budget de la collectivité

Généralité

5 Le fonctionnement

<u>a</u> L'endettement L'investissement

Proposition 2023: Fonctionnement

Conclusion 2022 et Retour d'Expérience pour 2023

L'organigramme fonctionnel Les dépenses à caractère générale

Autre charge de gestion courante

Proposition 2023: Investissement

Les projets d'investissement

Les recettes d'investissement

Projection 2024 / 2025 / 2026

. Introduction – Ce qui dit la loi

Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose

débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article <u>L. 2121</u>-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un

de 3 500 habitants et plus. effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret. intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent 000002

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE 2023

Envoyé en préfecture le 10/03/2023 Reçu en préfecture le 10/03/2023 Publié le

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

économiqu ationa Context

Synthèse basée sur le rapport économique, social et financier 2023 (annexe au projet de loi finance) Direction général du trésor



Contexte économique national

Depuis la crise sanitaire de 2019, la France a connu un effondrement de sa croissance à nauteur de -7,8%.

de rebondir avec une augmentation de sa croissance de +6,8% et +2,2% en 2022 En 2021-2022, un sursaut impressionnant dû à la reprise des activités a permis au pays

Néanmoins, les pénuries d'approvisionnement des entreprises dû à une reprise brutale de l'activité et l'inflation grandissante du coût des matières premières et de l'énergie ne permettront pas de maintenir cette croissance en 2023.

Ainsi, l'évolution de la croissance française plafonnera à $\pm 1\%$ qui se retrouvera légèrement au dessus des indicateurs avant Covid.

L'inflation de 2022 à +5,3% ne baisse que très légèrement pour 2023 (+4,2%)

Malgré le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement (baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression progressive de la taxe d'habitation, chèque énergie...), le coût de hausse à 0,9% l'année 2023, le gouvernement annonce tout de même un pouvoir d'achat légèrement en la vie en France restera donc élevé en comparaison de « l'avant crise sanitaire. » Pour

En 2023, le gouvernement annonce également la poursuite de ses efforts économiques. Ainsi le remboursement de la dette publique devrait baisser de 111,5% à 111,2% du PIB. Soit pour 2023, une dette avoisinante les 2 900 Milliards d'euros.

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE 2. Contexte économique national : Une équation à 'inconnue pour 2023

Pour les années 2022-2023, la guerre en Ukraine vient assombrir d'avantage l'horizon économique français, notamment au travers des coûts des matières premières et de l'énergie de plus en plus élevés.

maitrisées malgré cette hausse des prix. Les dépenses de fonctionnement de l'état et des collectivités en la matière devront donc être

De plus, durant la crise sanitaire et économique, le gouvernement a mis en place des mesures d'urgence visant à protéger les entreprises les plus faibles ainsi que les ménages français. Ces mesures viennent ainsi dégrader davantage la stabilité économique du pays.

En 2020 : 71 Md€ dépensé

En 2021 : 62 Md€ dépensé

En 2022 : 49 Md€ de dépense estimée

Malgré l'instabilité énergétique et financière, la transition écologique et énergétique demeure la priorité numéro une pour le gouvernement. Le but étant de dépendre le moins possible des energies importées

000002

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

Contexte économique et politique de la collectivité

Publié le 22, la collectivité aura eu des difficultés à porter ses projets d'investissement. Son budget de fonctionnement a été ménagé coller à la politique du « au cas où ».

Le contexte politique de la majorité ayant également été bousculé, l'état d'esprit général n'était pas favorable à la restructuration des services ou au développement du territoire.

D'autres paramètres, indépendants de la collectivité, auront été néfastes à la mise en œuvre d'actions nouvelles et audacieuses

- Stagnation ou baisse des diverses dotations ces 10 dernières années
- Baisse du nombre de contrats aidés accordés par l'état
- Mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Participation de la commune a de nombreux projets portés avec la CAPH mais qui n'auront pas aboutis ou qui auront ville, cité éducative) coûté (financièrement et humainement) à la collectivité, sans résultat final (PIA, Concours universitaires, politique de la
- > La crise du covid, qui a éloignée des habitants
- > L'augmentation du prix de l'énergie qui impactera la commune d'ici Avril 2023

restera pratiquement intacte cette année, et pourra même atteindre les 3 millions d'euros Néanmoins, malgré ces paramètres, la fiscalité de la collectivité est demeurée saine et fiable. Notre autofinancement

Ce qui laisse à penser que 2023 pourra devenir une année de mise en application des projets d'investissement.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023 Reçu en préfecture le 10/03/2023 52LO

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE



Généralité





ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

Le budget de la collectivité - a.généralité

Fonctionnement

Recettes

Impôts et taxes, Dotations de l'état, Dotations intercommunales



sont obligatoirement égales Les recettes et les dépenses Dépenses



emprunt, reversement à la section (énergie, eau, salaire) intérêts Charges de gestion courante investissement

000002

fonctionnement à Escautpont

s'élevait à 6 217 746,53€

En 2022, le budget total de



AUTOFINANCEMENT BRUT

Il s'agit du bénéfice de Autrement dit, c'est la lisée par la commune. Cette somme (non valeur de l'épargne tonctionnement. dépensée en



fonctionnement) sert

donc à augmenter la

s'élevait à 2 443 266,57€ En 2022, cette somme

Investissement

Recettes

FCTVA, emprunts, Dotation Générale d'Equipement, Autres subventions suivant la nature des projets



Dépenses

constructions, achat...), Capital des Projets de la commune (travaux, emprunts

l'investissement à Escautpont En 2022, le budget total de s'élevait à 4 973 832,53€



Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE







cipales recettes et dépenses de fonctionnement 2021/2022 PRINCIPALES RECETTES FONCTIONNEMENT

ur				
préfect	2021	Prévisionnel 2022	Réalisé 12/22	Tend
Recubing 1059-2 Recubing 1059-2 PD 10 Fond Péréquation Attribution	638 899,49€ Att comp: 208 371,49€ DSC: 338 175€ FNGIR: 4708€ FPIC: 87 645€	644 839,00€ Att comp: 208 371,00€ DSC: 351 560€ FNGIR: 4708€ FPIC: 80 200€	644 020,49€ Att.comp. 208 371,49€ DSC: 351 560€ FNGIR: 3920€ FPIC: 80 159€	
Dotation Forfaitaire	813 891€	816 872€	816 872€	
mposition directes (locaux et élec)	1 616 084,47€	1 638 436,97€	1 661 436,97€	
Dotation de Solidarité Rurale	167 471€	179 724€	179 724€	
DNP (Dotation Nationale de Péréquation)	20 043€	20 290€	20 290€	
FCTVA	470,08€	4 055€	4 054,80€	
Autre 74718 compensation contrat aidé Autre 74788 CAF CEJ Autre 748388 Tx add droit mutation	123 810,98€ 81 373,80€ 106 251,07€	105 000€ 145 000€ 106 251,07€	112 100,95€ 148 038,58€ 106 251,07€	
Département	5 472€	10 800€	10 800€	
Autre commune (Raismes)	26 339,48€	26 470€	23 980,91€	
FDPTP (Fond départemental de la TP)	42 548,15€	38 000€	32 081,14€	*
Comp Etat exonération de la taxe foncière	129 483€	129 483€	114 623€	
Produits des services (concessions, redevances, locations)	173 439,69	147 213,84€	146 532€	(
Produit gestion courante	134 409,69€	131 500€	131 140,67€	(
port de fonctionnement (pour info)		1939090,53€	NA	

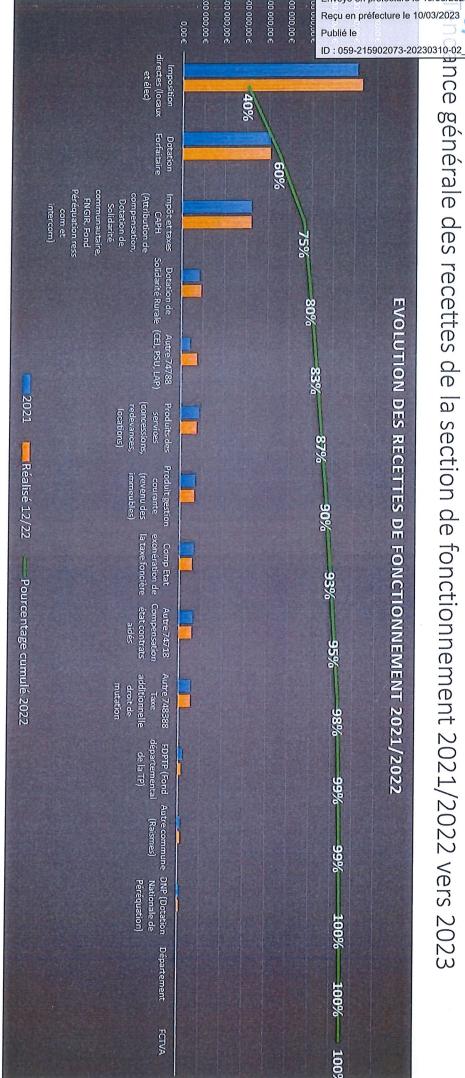
PRINCIPALES DEPENSES FONCTIONNEMENT

	Opération d'ordre de transfert entre section	Dotation aux dépréciations des actifs circulants	Fond de Péréquation ress com et intercom	Charge financière (intérêt et Intérêts réglés et courus non échus)	Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, indemnités, CCAS)	Charge de personnel et frais assimilés	Charges à caractère général (eau, énergie, fourniture, maintenance)	Virement à la section d'investissement	
	63 808,24€	975,77€	13 069€	9 255,52€	354 100,60€	1 551 710,55€	969 621,99€		2021
	88 540€	30 000€	12 500€	13 800€	572 703,96€	1 687 750€	1364400€	2 443 266,57€	Prévisionnel 2022
77 (86 128,95€	27 163,92€	12 050€	10 750,98€	403 460,80€	1 622 929,79€	1 052 087,17€	2 443 266,57€	Réalisé 12/22 Tenda
11 (1)			4						Tenda

000

000002

Envoyé en préfecture le 10/03/2023 Reçu en préfecture le 10/03/2023 Publié le



Les impositions directes de la commune ainsi que la dotation forfaitaire de l'état représentent plus de la moitié des recettes

Baisse des recettes des produits de service, compensation exonération de la taxe foncière, de la compensation de l'état pour les contrats aidés et de la FDPTP

Augmentation de toutes les autres recettes jusqu'à 99% des recettes



Reçu en préfecture le 10/03/2023

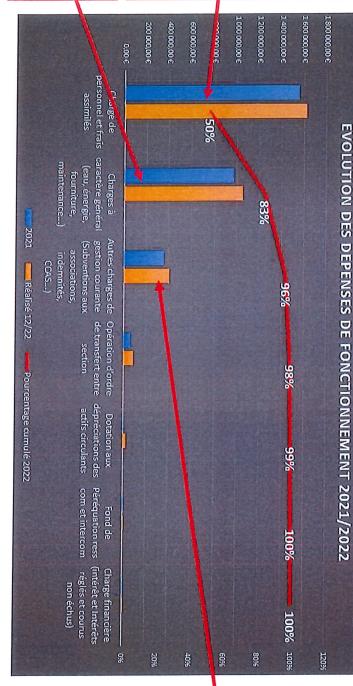
dance générale des dépenses de la section de fonctionnement 2021/2022 vers 2023

Taugmentation du

SMIC pour un total point d'indice de la fonction publique revalorisation du +1,81% en 2022 ainsi que de la de +5,75% et

Augmentation de 8% par rapport à

à l'augmentation du principalement due coût de l'énergie



du soutien financier associatif publique et à l'augmentation

l'augmentation du point d'indice de la fonction

principalement due à rapport à 2021 Augmentation de 12 % par

La charge de personnel représente 50% des dépenses de fonctionnement de la commune

ω Ņ 33% des dépenses sont liées aux charges à caractère général tel que le coût de l'énergie, l'eau et la maintenance des bâtiments publics

au CCAS 13% des dépenses sont liées à la vie associative, aux indemnités de fonctions et

 σ nce générale de la section de fonctionnement 2021/2022

12/2022	REALISEES 12/2022	12/2022	REALISEES 12/2022
FONCTIONNEMENT	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTAL DEPENSES DE	FONCTIONNEMENT	TOTAL RECETTES DE
+252 516,03€	Delta 2021/2022	+ 137 057,72€	Delta2021/2022
3 215 921,57€	2022	4 301 334,53€	2022
2 963 405,54€	2021	4 164 276,81€	2021
nses	Dépenses	ttes	Recettes

FRANSFERABLE EN INVESTISSEMENT 2023 ESTIMATION DU NON REALISE 2022 1 085 412,96 €

4 301 334,53€

3 215 921,57€



Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

000002

L'investissement



Envoyé en préfecture le 10/03/2023 000002

Reçu en préfecture le 10/03/2023 -02_2023-DE

CREDITS OUVERTS DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022 ET AVANCEMENT DES PROJETS

		An	Etude N	!					No								Immeubl		Publi	é le		73-202		
	Centre aéré	Aménagement Parc Municipal	Etude Maison de santé pluridisciplinaire	Rue du Lutteau	Etang cité Thiers	Cimetiere	Eglise	Rue Wagret	Nouveaux ateliers municipaux	Marche chauffage	Eclairage public	Plateau sportif	Salle polyvalente	Maison de la culture	Salle de Sport	Terrain de football	Immeubles communaux (travaux internes)	Ecole Brunehaut	Ecole du centre	Aménagement Mairie	Voirie	n financière (emprunt, bâtiment)		
	90€	27 787,56€						37 080€	6 329,96€	19 992,50€	16 567,97€	30	90	0e	3 909,67€	0 6	4 685,50€	588 540,78€	1 293,42€	9394€	23 724€	151 192,34€	2021	
	1 288 500€	33 000€	10 000€	25 000€	110 000€	15 000€	100 000€	1 270 920€	65 700€	37 000€	40 000€	65 000€	23 000€	15 000€	151 000€	76 500€	62 500€	413 500€	51 200€	104 500€	204 000€	212 727,53€	Prévisionnel 2022	
	11 908,18€	19 003,42€				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		839 153,13€	15 489€	22 026,14€	16 866,07€	53 505,62€	1 104€	7 879,20€	4 118,40€	4 300,30€	15 892,83€	178 846,11€	37 191,57€	1569,84€	2 894,34€	65 972,75€	Réalisé 12/22	
10000	0 92%	57,59%	0%	0%	0%	0%	0%	66,03%	23,58%	59,53%	42,17%	82,32%	4,8%	52,53%	2,73%	5,62%	25,43%	43,25%	72,65%	1,50%	1,42%	31%	Avancement	
C	O.	30	10 000€	25 000€	25 000€	5 000€	7000€	431 766€	90 €	13 000€	12 000€	30	1800€	30	20 000€	3000€	3-0	115 000€	3066	25 000€	91 000€	56 835€	Report	
1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	16 (1)			provisionn	Projet trop		provisionn	et trop	débuté	Projet		prévu	Projet réalis			que prévu	Projet qui a							



000002

provisionnées sans action Dépenses d'investissement 2021/2022 abandonnées ou

	Reste à réaliser (lancé seulement en Novembre et Décembre 2022)	Prévisionnel initial 2022
Place Salengro et rue H Durre	Néant	25 500€
Immeuble médical rue ch latour	Néant	118 000€
Vidéoprotection	Néant	125 000€
Rue Jules Demarez	Néant	15 000€
Halte garderie	Néant	15 000€
Maison des associations	Néant	€ 3000 01
Foyer des jeunes	Néant	15 000€
Acquisition de terrains	Néant	219 000€

En 2022, 8 projets d'investissement n'ont pas aboutis, 2 ont été trop provisionnés et 7 projets ont été débutés tardivement avec une provision trop importante.

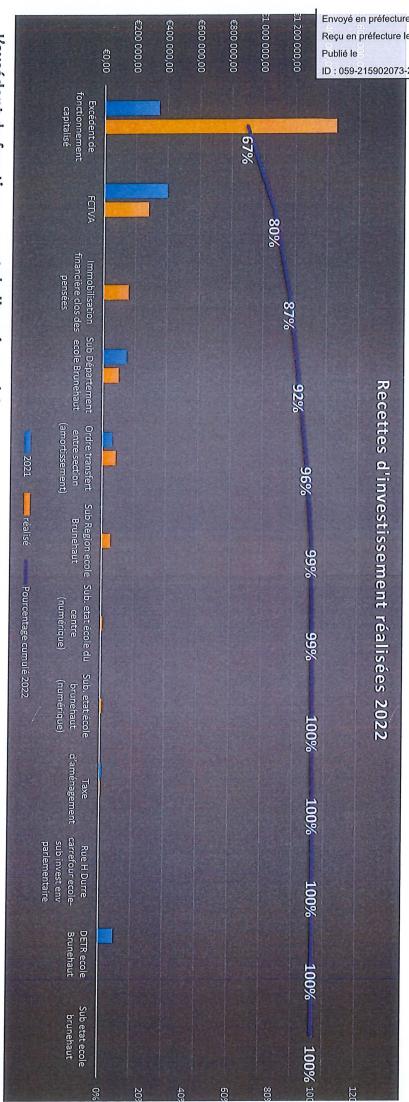
autres projets n'ont pas pu être menés en parti à cause du sous-effectif en personnel que subit la collectivité En dehors du projet centre aéré, où la rénovation prévue nous a été déconseillée par les experts, tous les



Recettes d'investissement réalisé 2022

Rue H Durre carrefour ecole- sub invest env parlementaire 0€	Sub etat ecole brunehaut env 0€ parlementaire	DETR ecole Brunehaut 92 998,40€	Sub Département ecole 149 575€ Brunehaut	Sub Region ecole Brunehaut 0€	Sub. etat école brunehaut 0€ (numérique)	Sub. etat école du centre (numérique) 0€	Immobilisation financière clos 0€	Excédent de fonctionnement 344 809,32€ capitalisé	Taxe d'aménagement 11 788,98€	FCTVA 397 948,45€	Ordre transfert entre section 63 808,24€ (amortissement)	2021
3 000€	14 250€	40€ 37 201€	5€ 0€	102 807€	10 097,50€	10 097,50€	351 653,96€	.32€ 1 455 405,52€	98€ 11 000€	.45€ 279 865€	24€ 88 540€	2022
3 000€	0 €	0€	98 930€	55 732,72€	10 097,50€	10 097,50€	156 933,34€	1 455 405,52€	6 571,89€	279 864,83€	86 128,95€	réalisé
0€	14 250€	37 201€	⊕	47 074€	90	9€	9€	9€	90	0€	9€	Report

Envoyé en préfecture le 10/03/2023 Reçu en préfecture le 10/03/2023 Publié le ID: 059-215902073-20230310-02 2023-DE ecettes d'investissement réalisé 2022



L'excédent de fonctionnement de l'année antérieure, autrement dit les économies ou fonds propres de la collectivité financent à 67% les projets d'investissement

On remarque une baisse des recettes de la FCTVA et de la subvention départementale pour l'école Brunehaut mais à noter que le premier versement de subvention départementale avait déjà été versée l'année précédente.

Augmentation en revanche des subventions externes de l'état, de la région et du département



Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le ID : 059-215902073-20230310-02_2023-DE



ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

lance générale de $\overline{\Omega}$ section d'investissement 2021/2022

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES 12/2022	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES 2022	TOTAL DEPENSES PREVI
2022 1 319 716,93€	1 985 215,53€	2022
2021 1 145 796,59€	892 609,99€	2021
Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Recette

Crédits prévues et non utilisés 2022 3 653 665,56€

4 973 382,53€

1 319 716,93€



000002

31/01/2004 01/08/2012 31/02/2006 Date de début Construction salle investissements Aménagement Financement polyvalente Brunehaut Carrefour Objet 2006 Caisse Des Dépôts Caisse Des Dépôts Société générale Prêteur Arras Lille 134 481 € €000 000€ 400 000€ Montant 01/11/2032 05/04/2026 01/06/2024 Date de fin restant dû au 322 254,17€ 31/12/2022 93 293,53€ 10 086,26 € Capital Intérêt restant dû au 31/12/2022 44 299,85€ 6 737,59€ 394,89€ Capital remboursé en 2022 24 482,14€ 29 306,60€ 6 724,04€

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

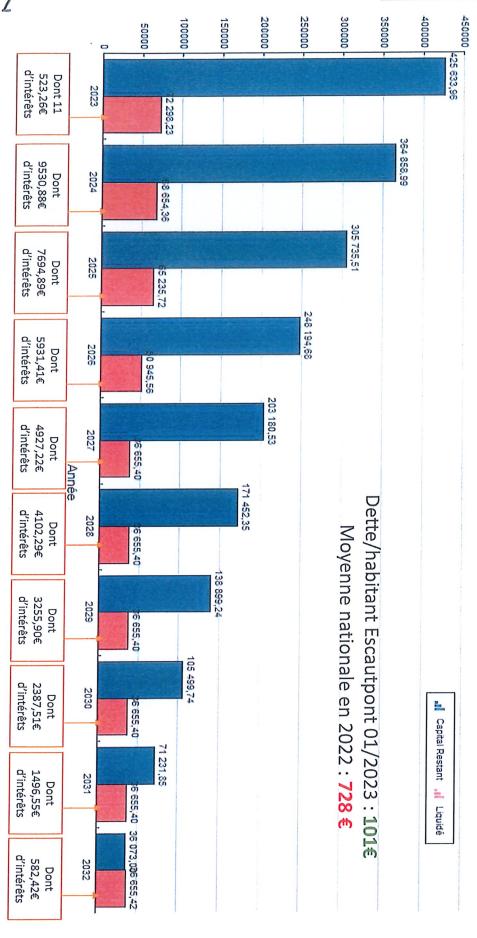
L'endettement

La collectivité a eu recours à l'emprunt aux mandats précédents :

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

000002

Situation Pluriannuelle des emprunts



En comparaison des autres villes de même strate, Escautpont est une ville très peu endettée et ses liquidités seront remboursées d'ici l'année 2032



000002

Conclusion 2022 et Retour d'Expérience pour 2023

Aucune surprise de dépense n'aura été constatée, ce qui est rassurant et en même temps préoccupant : mme l'aura démontrée l'analyse, cette année 2022 aura été très sécurisée d'un point de vue budgétaire

Escautpont au point mort?

commences. Nous remarquons clairement que les projets d'investissement ne sont que trop peu menés à terme ou même

Ce phénomène s'explique par le manque évident de personnel.

 \bigvee

C'est pourquoi en 2023, la collectivité devra étoffer davantage ses services et surtout programmer des projets d'investissement réalisables dans l'année.

Un net changement des habitudes de travail devra être opéré afin de tenir les objectifs qui ont été fixés en début de mandat.

Le leitmotiv devra être le suivant :

Recruter / Prioriser / Réaliser

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE



(sur base de recettes de fonctionnement identiques à 2022)

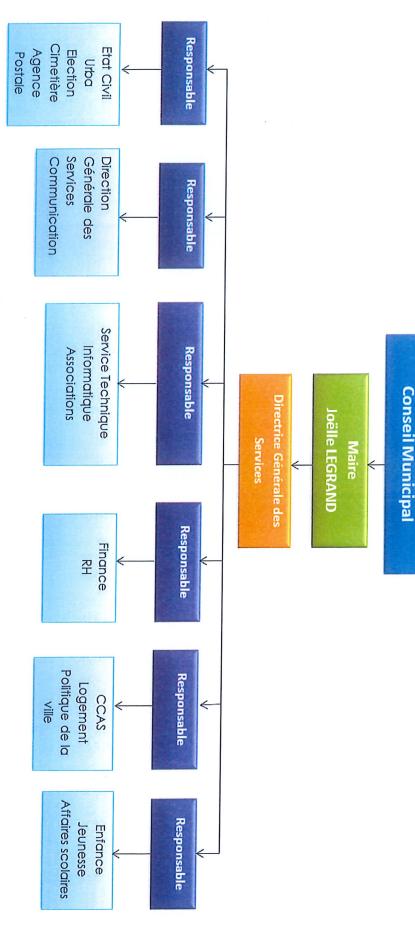
25 m/ille seaut

Envoyé en préfecture le 10/03/2023 Reçu en préfecture le 10/03/2023

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE

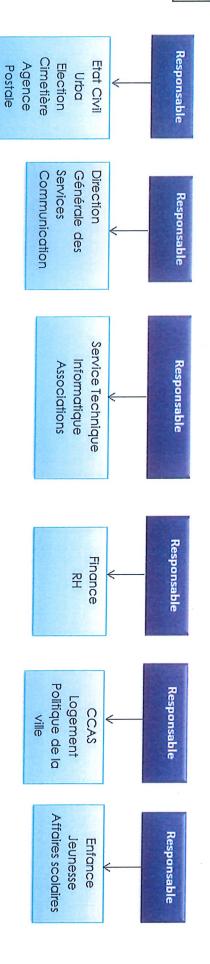
<u>_</u> Proposition 2023 Fonctionnement L'organigramme fonctionnel

En 2023, il est proposé au conseil municipal d'organiser les services de la collectivité comme il suit :



Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE L'organigramme fonctionnel => Recrutement Proposition 2023 Fonctionnement



Afin de respecter ce nouveau mode de fonctionnement, il est demandé au conseil municipal d'augmenter la masse salariale de la collectivité:

- Service Etat civil, accueil, agence postale et urbanisme: +1 agent
- Service direction générale des services : +1 agent
- Service finances RH: +2 agent

V

Service Enfance jeunesse affaires scolaires: +1 agent

En réalisant ces recrutements, les dépenses pour les frais de personnel seront estimés à 1 950 000€ soit 327 000 € supplémentaire en 2023.

- Sur ces 5 postes, 2 seront créés de manière permanente tandis que 3 autres accueilleront des contrats à durée déterminée, ce qui permettra au besoin d'ici 2024, de revenir à une masse salariale
- Précision : sur les 5 postes, 2 sont déjà pourvus par des CDD de 1 mois au titre de l'accroissement temporaire d'activité

Proposition 2023 Fonctionnement Les dépenses à caractère général équilibrer cette charge de personnel supplémentaire, il est proposé au conseil municipal de voter en faveur d'une verification proposé au conseil municipal de voter en faveur d'une Feconomie des charges non essentielles à caractère général : Feconomie dépense d'énergie Feconomie d'énergie

- Economie de papierEconomie d'énergie

Vente de biens immobilier (économie sur assurance et entretien)

suppression des bus scolaires le midi de Mars à Septembre dématérialisée. Aux associations, il sera proposé de baisser légèrement les températures des salles de sports et de minimiser Il sera d'ailleurs proposés au conseil par exemple, d'opter pour un partage des dossiers des conseils municipaux par voie la durée des douches. Une coupure alternative de l'éclairage public pourra également être imaginée ou encore la

Pour rappel, le montant des charges à caractère général s'élevait à 1 052 087,17€ en 2022. Nous tenterons donc avec ces mesures de réduire de **150 000 € ces charges**

reste à charge à la compensation des rémunérations des agents sera absorbé par le non dépensé de tonctionnement 2022 qui s'élevait à 1 085 412,96 €

part les nouvelles charges de personnel et d'autre part l'augmentation attendue En 2023, il sera donc proposé au conseil municipal de conservé 556 733,43 € de l'excédent de fonctionnement dans cette même section afin d'équilibrer d'une du prix de l'énergie estimée à + 200 000 € pour Escautpont

02

0000

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE c. Autre charge de gestion courante 6. Proposition 2023 Fonctionnement

subventions accordées aux associations. (185 000€) ur les charges de gestions courantes, la dépense principale se situe au niveau des

Nous proposons au conseil municipal d'adopter en 2023 une légère augmentation de ces des associations, mais aussi aux nouveaux projets qu'elles portent comme par exemple : subventions avec + 40 000 € qui répondront aux nouveaux besoins de fonctionnement

- > Pour l'office municipal de la culture, des loisirs et des fêtes, l'organisation d'excursions ou de concerts supplémentaires
- > Pour le centre de loisir : l'organisation d'excursion supplémentaire ou l'intervention de prestataires supplémentaires dans le domaine de la culture et des sports
- 2 0 \gg Ou pour l'association CHEN, pour couvrir les frais liés à la nouvelle convention entre l'association et la commune, qui aura pour but d'améliorer le cadre de vie d'Escautpont

0000

Envoyé en préfecture le 10/03/2023 Reçu en préfecture le 10/03/2023 52LG

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE





-	T	J
-	7	
	\supset	
7	3	
(<u></u>	
ì	Ŋ	
=		
		0
(\supset	
-	7	
(1	
2		
7	ー、	1
		0
-	ر	
<		
(D	
C	7	
-	<u>_</u> '	0
Ç	7	
	7	
, <u> </u>	レマ	
-	\exists	
7	D	
_	7	
=	ノ	í
«	٠,	
1)
)
1)
	C)

le 10/03/20	800 000 € DETR (Etat) (Jusqu'à 30%)	Voiries 550 000 € / Pour réparer et améliorer la voi	Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire 30 000 € AMÓ pour 2023 avec objectif d construction en 2024	Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux 30 000 € construction en 2024	ANAH Halte garderie : Travaux d'isolation 40 000 € min : 35 % - max : 50%	Recue en préfecture le 10/03/20 Achat et Installation de la place Salengro et de la rue Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) Voiries Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux Halte garderie : Travaux d'isolation Restructuration Etang cité Thiers	Budget prévisionnel 120 000 € 200 000 € 150 000 € 30 000 € 30 000 € 55 000 € 20 000 €	Subvention sollicitée PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) ENVP (Région) DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) / ANAH min: 35 % - max: 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) /	Remarques Projet prévu en 2022 mais non réalisé Au 31/01/2023 : Marché publié DETR envoyé pour tenir le délai du 6 Février => A valider par le CM Réparation vitraux / consolidation structure Pour améliorer le cadre de vie général avec comme objectif la 3º fleur des villes et villages fleuris Pour réparer et améliorer la voirie AMO pour 2023 avec objectif de construction en 2024 AMO pour 2023 avec objectif de construction de l'étang et agencement du domaine de l'étang Pour les fêtes de fin d'année
	PTS (département) Propréfecture de la vidéoprotection (jusqu'à 50%) Reçu el Publié le : 059-2159020 Achat et Installation de la vidéoprotection (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) ENVP (Région)	PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) Restauration de la vidéoprotection Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) FIPD (Etat) ENVP (Région) DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%)	PTS (département) (jusqu'à 50%) Ripp (Etat) Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/cœuvres d'arts urbaines/éclairage) Voiries PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) FIPD (Etat) ENVP (Région) DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000€ 150 000€ PTS (département) (jusqu'à 50%) PTS (département) (jusqu'à 50%)	PTS (département) (jusqu'à 50%) Restauration de la vidéoprotection Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) Nission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire PTS (département) (jusqu'à 50%) RADAV (département) (jusqu'à 50%) PTS (département) (jusqu'à 50%) RODOG € ADBV (département) (jusqu'à 50%) / S50 000 € / S50 000 € / 30 000 € / 30 000 € / ADBV (département) (jusqu'à 50%) / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	Achat et Installation de la vidéoprotection Re de la vidéoprotection Re de	re le			
е		Restauration de la place Salengro et de la rue Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) 200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%)	Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) Voiries DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) 200 000 € 150 000 € 150 000 € DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%)	Restauration de la place Salengro et de la rue Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) Voiries Nission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire 30 000 € DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) /	Thermovaribn et restructuration de la place Salengro et de la rue Henri Durre Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) Voiries Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (Jusqu'à 50%) 150 000€ / S50 000€ / 30 000€ 30 000€ / 30 000€	Reçu en préfectur Publié le D : 059-2159020	120 000 €	PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) ENVP (Région)	Projet prévu en 2022 mais non réa Au 31/01/2023 : Marché publi
eçu en préfecture ublié le 0: 059-215902073 (département) (jusqu'à 50%) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) ENVP (Région)	0117 (1	200 000 € (Jusqu'à 30%) 200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000€ (jusqu'à 50%)	200 000 € (Jusqu'à 30%) 200 000 € (Jusqu'à 50%) 150 000€ (Jusqu'à 50%)	200 000 € (Jusqu'à 30%) 200 000 € (Jusqu'à 50%) 150 000 € (Jusqu'à 50%) 550 000 € /	## Sto 000 € ## Sto 000 € ## ADBV (département) ## Sto 000 €			01117	
PTS (département) PTS (département) Communication de la vidéoprotection		150 000€ /	150 000€ /	150 000€ / 550 000 € /	150 000€ / 550 000 € / 30 000 € /	Restauration de l'Eglise Saint Amand	200 000 €	ADBV (département) (jusqu'à 50%)	Réparation vitraux / consolidati structure
PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) Removation et restructuration de la vidéoprotection Restauration de l'Eglise Saint Amand PTS (département) (jusqu'à 50%) FIPD (Etat) ENVP (Région) DETR (Etat) (Jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%)	200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%)		550 000 €	550 000 € /	550 000 € / 30 000 € /	Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage)	150 000€		Pour améliorer le cadre de vie gér avec comme objectif la 3º fleur (villes et villages fleuris
PTS (département) (jusqu'à 50%) Achat et Installation de la vidéoprotection a ja	200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000 € / 550 000 € / 30 000 € ANAH min: 35 % - max: 50%	30 000 € / 30 000 € / 40 000 € ANAH min: 35 % - max: 50%	30 000 € / ANAH 40 000 € min: 35 % - max: 50%	ANAH min : 35 % - max : 50%		Restructuration Etang cité Thiers	55 000 €	AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	Dépollution de l'étang et agencen du domaine de l'étang
PTS (département) (jusqu'à 50%) Re Publio Re Publio Re Publio Restructuration de la vidéoprotection Restructuration de la place Salengro et de la rue Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Cadre de vie (banc/poubelles/œuvres d'arts urbaines/éclairage) Voiries Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de la salle des sports G. Draux Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux Restructuration Etang cité Thiers PTS (département) (jusqu'à 50%) ADBV (département) (jusqu'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000€ ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000€ / Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux ANAH Halte garderie : Travaux d'isolation AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) :	200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000€ / 550 000 € 30 000 € 40 000 € ANAH min : 35 % - max : 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	30 000 € / 30 000 € / 40 000 € ANAH min : 35 % - max : 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	30 000 € ANAH 40 000 € min : 35 % - max : 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	ANAH ### ANAH #### Min : 35 % - max : 50% #### AQUA (Région HDF) #### FIPN (Etat)	AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)		20 000 €	/	Pour les fêtes de fin d'année
PTS (département) (Jusqu'à 50%) Achat et Installation de la vidéoprotection Restauration de la place Salengro et de la rue Henri Durre Voiries Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de la salle des sports G. Draux Halte garderie : Travaux d'isolation Restructuration Etang cité Thiers Restructuration et l'aries Achat de chalets PTS (département) (Jusqu'à 50%) PTR (Etat) ENNY Région) DERR (Etat) (Jusqu'à 50%) ADBV (département) (Jusqu'à 50%) 150 000 €	200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000 € / 30 000 € ANAH min : 35 % - max : 50% 55 000 € AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) 20 000 € /	30 000 € / 30 000 € ANAH 40 000 € min: 35 % - max: 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	lission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux Halte garderie : Travaux d'isolation Restructuration Etang cité Thiers Achat de chalets 30 000 € 40 000 € 55 000 € AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	Halte garderie: Travaux d'isolation ANAH min: 35 % - max: 50% Restructuration Etang cité Thiers AChat de chalets AChat de chalets ANAH min: 35 % - max: 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	Restructuration Etang cité Thiers 55 000 € AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) Achat de chalets 20 000 €	Ecoles (travaux d'agencement) ou pose Portakabin	40 000 €		Afin de couvrir la nouvelle réglementation du 11 élèves/cla
PTS (département) (jusqu'à 50%) Achat et Installation de la vidéoprotection TREMPTARIE DE 20 1000 € (jusqu'à 50%) Restauration de la place Salengro et de la rue Henri Durre Restauration de l'Eglise Saint Amand Voiries Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire Mission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux Halte garderie : Travaux d'Isolation Achat de chalets PTS (département) (jusqu'à 50%) LEQU'à 30%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) J ADBV (département) (jusqu'à 50%) J ADBV (département) (jusqu'à 50%) J ADBV (département) (jusqu'à 50%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) J ADBV (département) (jusqu'à 50%) ADBV (département) (jusqu'à 50%) ADBV (département) // // ADBV (département) // ADBV (département) // //	200 000 € ADBV (département) (jusqu'à 50%) 150 000€ / 30 000 € 30 000 € ANAH min : 35 % - max : 50% 55 000 € AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) 20 000 € 40 000 € /	30 000 € / 30 000 € ANAH 40 000 € AQUA (Région HDF) FIPN (Etat)	lission d'aide à Maitrise d'Œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle des sports G. Draux 30 000 € / Halte garderie : Travaux d'isolation 40 000 € ANAH min : 35 % - max : 50% Restructuration Etang cité Thiers 55 000 € AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) Achat de chalets 20 000 € / Ecoles (travaux d'agencement) ou pose Portakabin 40 000 € /	Halte garderie: Travaux d'isolation ANAH min: 35 % - max: 50% Restructuration Etang cité Thiers Achat de chalets Achat de chalets Ecoles (travaux d'agencement) ou pose Portakabin ANAH min: 35 % - max: 50% AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) / 40 000 €	Restructuration Etang cité Thiers AQUA (Région HDF) FIPN (Etat) Achat de chalets 20 000 € Ecoles (travaux d'agencement) ou pose Portakabin 40 000 €	000			31 White seautoo

Aménagement espace public cité minière

30 000 €

Aménagement espace public

Rue jules Demarez

Achat Outillage pour service

Propositions d'investissement 2023

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE Achat balayeuse e publics (salle pol, mairie, foyer, centre A, centre e sport, centre tech, cimetiere, plateau sportif) **Description projet Budget prévisionnel** 120 000 € Subvention sollicitée publiques tout au long de l'année Pour l'amélioration des structures 2/2 Remarques

120 000 €	25 000 €	40 000 €
		/
Pour la création de parking ou de zones de promenade et de détente	Etude de rétrocession des voiries	ldentique à 2022

Remplacement de l'éclairage défaillant

ou remplacement par led

rénovation des tribunes et réparation

des vestiaires

rénovation des logements de l'ancienne aménagements extérieurs suite à Participation de la ville aux cité minière

Propositions recettes d'investissement 2023 TOTAL ESTIMÉ DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTAL DES SUBVENTIONS SOLI 2 637 000 € 10:059-215902073-20230310-02_2023-DE 439 500 €

TOTAL DES SUBVENTIONS SOLLICITÉES

RESTE A CHARGE COMMUNE

2 197 500 €

<u>Le reste à charge de la commune pourra être absorbé par :</u>

- L'excédentaire de fonctionnement des années antérieures : 2 443 266,57€
- L'excèdent de fonctionnement capitalisé estimé 2022 : 528 679,53 €
- Le remboursement de la FCTVA estimé : 220 000 €
- Le produit des ventes immobilières et mobilières estimé : 350 000 €

350 000 € + 220 000 € = 570 000 € : Reste 1 627 500 € à charge 815 766,57€ + 528 679,53 € = 1 344 446,10€ excédentaire 2 443 266,57€ - 1 627 500 € = 815 766,57€ excédentaire

Total estimé en virement à la section d'investissement (021) en 2024 (soit l'autofinancement estimé 1 344 446,10€

rojection des investissements années 2024 / 2025 / 2026

<u>ochaines années, deux gros projets d'investissement resteront à réaliser :</u>

lénovation et l'extension de la salle des sports onstruction d'une maison médicale pluridisciplinaire

Notre besoin de financement atteindra donc 4 000 000 € minimum Chacun de ces projets est estimé en dépense à 2 000 000 €

Ce besoin devra être compensé avec nos partenaires financiers (Etat, département, Région, CAPH)

Celui-ci peut déjà être évalué à 2 600 000 €

Le reste à charge potentiel pour la commune s'élèverait donc à 1 400 000 €

Pour rappel, l'estimation d'autofinancement 2024 est estimé à 1 344 446,10€

Le recours à l'emprunt pourra donc potentiellement être évité si les efforts d'économie sont bien réalisés cette année



000002

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023 5²LO

Publié le

ID: 059-215902073-20230310-02_2023-DE



